



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle Educatif et Pédagogique

CGZ/CC/AG/NM
N.006/2022-2023

Affaire suivie par :
Carlos CRUZ
D.R.A.A.C
Tél : 0590 47 8218
Mél : carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le lundi 26 septembre 2022,

La rectrice de région académique Guadeloupe
Rectrice d'académie
Chancelière des universités
Directrice académique des services de
L'Éducation nationale

à

Mesdames, Messieurs les inspecteurs
Mesdames, Messieurs les proviseurs,
Mesdames, Messieurs les principaux,
Mesdames, Messieurs les enseignants

Objet : Lancement Concours C-Génial 2023

Je vous informe du lancement du concours national C-Génial 2023.

Ce concours est organisé avec l'appui du dispositif ministériel « Sciences à l'école » et avec le soutien de la Fondation C-Génial. Il suit les directives de la circulaire n°2011-038 du 4 mars 2011 relative à « Une nouvelle ambition pour les sciences et les technologies à l'Ecole ».

Le concours a pour vocation de renforcer l'intérêt des élèves pour les sciences et technologies au collège ou au lycée en exploitant leur transversalité. Les équipes pédagogiques sont invitées à monter des projets collectifs scientifiques et technologiques avec les élèves. De plus, grâce aux partenariats, ils pourront aborder concrètement le monde des entreprises et de la science.

Un coordonnateur académique a été nommé pour accompagner les équipes participant au concours : Monsieur Jérôme CAFAGA. Il conseille, accompagne, aide aux demandes de subvention.

Toutes les équipes candidates sont invitées à le contacter par courriel à : jcafafa@ac-guadeloupe.fr

Les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au **13 novembre 2022** sur le site de Sciences à l'école :

- Pour les collèges : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>
- Pour les lycées : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

J'invite les enseignants à s'intéresser à cette opération visant à valoriser au niveau académique et national les travaux scientifiques réalisés par les élèves au collège et au lycée.


Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général d'Académie
Dominique BERGOPSOM


Retrouvez toutes les informations relatives à ce concours sur le [site de la DRAAC](#) (rubrique: CSTI)